Image not found or type unknown

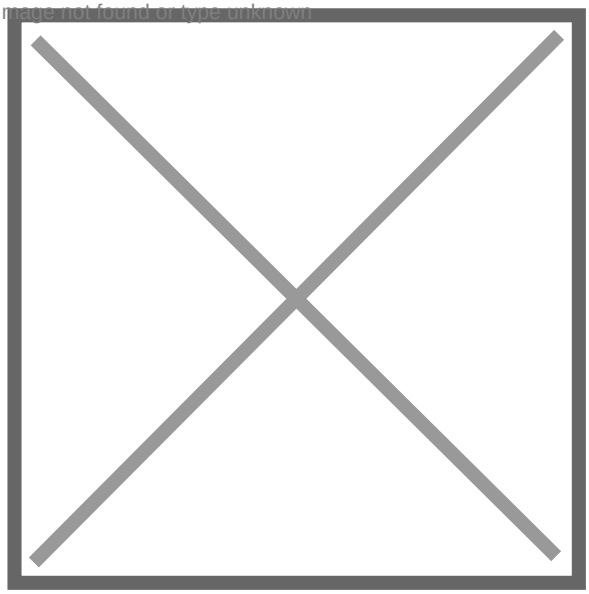

Mon shon a ete modifier sans mon avis que faire.

Par **power2**, le **03/10/2010** à **18:39**

Bonjour, je viens de recevoir un courrier de mon lotisseur, il m'informe que mon nouveau shon est de 130 m2 au lieu de 190 comme convenue.
j'ai tous les document qui l'attestent avec signature a l'appuie.
j'ai contacter le lotisseur(France terre) pour en savoir un peu plus. la réponse qu'on m a donnée était que je peux annuler mon achat du terrain en sachant que le permis a été déposé avec le nouveau de 130 sans mon avis puisque j'ai reçu le courrier après le dépôt du permis.
je n'ai aucune envie de laisser tomber mon terrain car je suis en passe d'obtenir mon financement et le dossier avec le constructeur est déjà bouclé.
quelles sont mes recours possible sachant que la mairie ne peux plus modifier mon shon d'après le lotisseur.
je vous remercie d'avance.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés